

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban

---



Bulletin d'information  
Juin 2008

Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Le Petit Mot du Président	3
Conférence du MOD	4-7
Compte-rendu du dropping des Jeunes	8-10
De Brialmont à Tancremont	11-23
Information importante pour les Réservistes actifs	13
Formulaires d'inscription	14-15
Barbecue des Familles (29 juin)	24
Dropping nocturne (29 août)	25
Assemblée générale statutaire 2008 (12 novembre)	26
Repas de Corps—Lasies Night (15 novembre)	27



### Cocktail annuel du Cercle



Le Président et les Membres du Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège ont le plaisir de vous inviter le **Vendredi 13 juin** prochain à Cointe à partir de **19h00**.

Adresse du jour : Salles pour banquets « La Bergerie » – Rue des Cailloux à 4000 Liège-Cointe (au pied du monument Interalliés).  
Parking aisé.

Inscriptions via les canaux habituels.

## **Le Petit Mot du Président**

*Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA  
Président*

---

Et nous voici déjà en juin !!! Peut-être le moment d'effectuer une pause pour regarder dans notre rétroviseur afin d'évaluer ce qui a été réalisé et de rappeler ce qui nous attend. Rentré de mission au LIBAN, il m'a été possible de recoller avec la vie belgo-belge et de suivre de près l'évolution de nos associations.

Ainsi, un Ministre nouveau a pris ses marques à la Défense et nous avons été nombreux à assister à la conférence à l'ERM qui présentait sa vision de notre Armée pour 2030 (voir pages suivantes).

D'autre part, l'Assemblée Générale de l'URNOR a renouvelé pour deux années le mandat de son Président, le Col HELBOIS, et désigné ses nouveaux administrateurs au CA. Nous y retrouvons trois membres du CRMRLg (les Lt-Col VAN BRUSSEL, ROUSSEAU et DI DUCA). Ces mandats sont fonction du nombre de membres dans les cercles locaux et ceci montre la vitalité du nôtre. Ceci nous permet d'être entendus.

Notre comité s'est réuni tous les premiers lundis du chaque mois et trace les lignes des mois à venir. Le Cdt d'Avi RINGLET y assure désormais la fonction de S1. Il est à remarquer que les restrictions nous empêchent désormais de vous contacter presque tous les mois et nous oblige à prévoir nos activités à plus long terme. N'oublions pas de vous inscrire aux diverses activités, il n'est en effet pas possible à nos 21C et S5 de contacter et recontacter encore les éternels retardataires.

L'activité ARMEE NATION « Dropping des scouts et guides » organisée entre TANCREMONT et CREPPE a été un franc succès et nous encourage à en organiser une autre en 2009 (voir pages 8-10).

Notre site web est à jour et un message sur sa première page donne régulièrement l'un ou l'autre point qui devrait éveiller votre sagacité. Actuellement un rappel à l'ordre pour votre administration personnelle y est fait (voir page 13).

Enfin, dans le cadre de la préparation de notre 75<sup>ème</sup> anniversaire, nous venons de rencontrer le Col BEM Th. BABETTE, Comd Prov LIEGE, qui s'est réjoui de notre vitalité et qui se joindra à nous par un soutien aussi large que possible. A ce sujet, toute personne souhaitant proposer l'une ou l'autre activité est invitée à se faire connaître.

Au nom de tout le comité, nous espérons vous revoir lors des activités prévues à venir : Cocktail, BBQ, Dropping, ..., voyez les bulletins d'inscriptions incérés dans cette revue et sur notre site. Notre Cercle vit et a bien vécu son printemps, espérons que l'été vous soit profitable !!

## **“A GLANCE AT THE FUTURE : THE BELGIAN DEFENCE IN 2030”**

A peine voit-on les effets de la réforme en cours que l'on se penche déjà sur un futur encore plus lointain. Ce 21 mai, plus de 500 personnes, civiles et militaires, avaient trouvé place à l'ERM pour assister à la conférence que le MOD Pieter DE CREM présenta. Accompagné du Lt-Col (R) Philippe ROUSSEAU nous avons assisté à cette conférence. Dans une allocution de près d'une heure il traça les prémices de ce que devrait être la Défense en 2030.

Pendant cette conférence, monsieur le ministre nous a emmenés dans le futur. Son exposé avait pour thème “Un regard vers le futur : la Défense belge en 2030”. Après tout, un des pré-requis de base en ce qui concerne la bonne gestion réside dans la planification sur le long terme. Cela vaut bien entendu également pour le département de la Défense qui d'ici à 2030 évoluera sans aucun doute dans un contexte international dans lequel les environnements politique, économique social et de la sécurité technologique sont amenés à évoluer. Cette situation aura des implications importantes pour le personnel, l'organisation et l'équipement du département. Quel sera ou que devrait être l'action que les forces armées fournissent à la société belge en 2030 ? Quelles sont les orientations stratégiques que nous devrions combiner parallèlement à ces implications ?

En fin de conférence, une session de questions-réponses a eu lieu. Une douzaine de personnes, dont seulement deux militaires, se lancèrent dans cet exercice difficile.

Le MOD se plia tant en « F » qu'en « N » à cet exercice, montrant une bonne connaissance des dossiers dont il a la charge. Des sujets très variés ont été abordés. Savoir si la Défense se préparait à une pénurie de produit pétroliers, pourquoi nous avons tant de savoir et de savoir faire et si peu de faire savoir, quel était le devenir du concept de carrière mixte, comment mieux recruter, où mieux engager nos moyens, ou d'où viendrait les menaces furent, entre autre, autant de sujets auxquels une réponse fut donnée sans jamais laisser l'impression qu'il éluait les réponses.

Le Cdt HENNIQUIAU en présente ci-après une synthèse. Le texte complet peut être consulté sur notre site :

En introduction de son exposé et pour appuyer celui-ci, le ministre donne quelques faits et chiffres significatifs :

- Il ressort d'une enquête publique, menée durant la semaine du 15 mai 2008, que 75 % des belges pensent que la Défense a son utilité et a encore un rôle important dans notre société.

- En 2000, 20 % de la population avait plus de 60 ans ; en 2050 cette proportion sera de 37 %.
- En 2035, la demande d'énergie mondiale aura augmenté de 50 % et 80 % de l'énergie sera produite par des matières fossiles.
- Le trafic de drogues au niveau mondial représente annuellement quelques 322 milliards de dollars ; par simple comparaison, seule une vingtaine de pays dispose d'un PNB supérieur à ce chiffre.
- Ces cinq dernières années, la mortalité infantile a diminué de 25 % dans les pays émergents.
- En 2035, 60 % de la population mondiale vivra en milieu urbain.

Il faudra tenir compte de tous ces chiffres pour repenser une politique de défense au niveau mondial en général et au niveau belge en particulier.

L'opinion mondial prétend que nous ne devons pas seulement nous borner à décrire l'avenir, mais que nous devons aller plus loin, faire encore un pas supplémentaire, le prévoir et ainsi mettre tout en œuvre pour faire face aux événements futurs.

Le ministre ne partage pas cette opinion. Il pense que nous devons certes nous préparer à l'avenir, mais surtout transformer les défis en réelles opportunités. La mondialisation n'est-elle pas à l'origine de nombreux changements positifs pour la paix et la sécurité mondiale ? Un constat : une dépendance économique oblige souvent de nombreux pays à opter pour le dialogue en lieu et place de la confrontation. Aussi, la volonté de la communauté internationale est de plus en plus souvent d'assumer ses responsabilités collectives afin de protéger des personnes dans le besoin à travers le monde.

Le ministre souhaite partager avec son auditoire une profonde réflexion quant au devenir de la Défense belge. Il s'agit d'orientations, qui devront par la suite faire l'objet d'une analyse bien plus aigüe et approfondie.

Il précise que le débat qu'il ouvre ne fait pas partie de sa note de politique générale pour la législature 2008 – 2011. L'horizon que le ministre s'est fixé pour son débat est 2030.

Il commence par une analyse de l'environnement dans lequel la défense fonctionne, pour ensuite en définir le rôle et l'ambition futurs de la Défense belge.

## **Les tendances qui se démarquent dans notre cadre sécuritaire**

La première menace concerne la prolifération d'armes conventionnelles qui comporte d'énormes risques pour la sécurité mondiale. Un usage illégal ou terroriste de l'arsenal nucléaire ne peut être exclu au cours des décennies à venir ; en de telles situations on ne peut oublier de possibles conséquences secondaires, telles que les réactions de panique de la population.

La deuxième grande menace est le terrorisme international. Les attentats de Londres et Madrid ont rappelé que l'Europe n'était pas à l'abri.

Un autre défi à relever est celui de la visibilité de la répartition fort inégale de la richesse. Cette différence représente un risque de sécurité croissant.

La criminalité organisée est un autre péril non négligeable. Elle profite de l'estompement des contrôles aux frontières pour mener des opérations toujours plus audacieuses.

Cinquièmement, les grands accords multilatéraux, qu'ils soient commerciaux ou techniques, contribuent à l'apparition de grandes puissances et pays satellites.

Sixièmement, les pandémies et autres risques pour la santé resteront à l'avenir une source potentielle de conflits.

En fin, il faut tenir compte du déplacement des populations rurales, de plus en plus nombreuses, vers les centres urbains.

### **Les phénomènes globaux**

Le ministre continue son exposé en soulignant que des phénomènes globaux sous-tendent les menaces contre notre sécurité. Nous en citerons les principaux : les besoins croissants en sources d'énergie, les changements climatiques, l'explosion démographique et la mondialisation.

### **Quelques implications pour la Défense belge**

De l'analyse de notre cadre de sécurité en 2030, le ministre en distille quatre implications importantes :

- Nous devons toujours prévoir suffisamment de moyens pour affronter un combat de grande envergure ; c'est dans ce cadre que l'article V de l'Alliance Atlantique garde toute sa signification. Dans tous les cas de figure, il sera nécessaire de disposer d'un bras armé robuste, capable de faire face à des escalades de violences dont la nature et l'intensité sont variées.

- Le concept de « sécurité humaine » renvoie à la protection directe des personnes, le cas échéant sans la collaboration de l'Etat sur le territoire duquel le conflit se déroule.
- Il faudra une connaissance exacte du conflit et de la situation sur le terrain. Il sera donc essentiel de posséder un service de renseignement performant afin que la Défense puisse fonctionner correctement dans un environnement complexe.
- Il faudra tenir compte que le conflit se déroule non seulement sur le terrain mais aussi par média interposé.

### **Le rôle de la Défense**

Dans le cadre de sa politique étrangère, la Défense entend tout d'abord être un partenaire et allié solidaire et fiable, tant dans un contexte bilatéral que dans un contexte multilatéral. Chaque nation doit assumer sa part de responsabilité collective dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. De cette façon, les risques inhérents à toute opération militaire seront partagés entre toutes les nations participantes de façon équitable. Ceci amène directement à la question de la Défense en tant qu'élément de la politique de sécurité de la Belgique. D'ici 2030, l'armée européenne ne sera pas encore complètement intégrée. La Belgique ne souhaite moins jouer un rôle moteur dans le domaine de cette intégration européenne.

Le gouvernement belge a toujours considéré que les objectifs de l'Union européenne et de l'OTAN sont parfaitement compatibles. Il serait illusoire de considérer que des forces militaires européennes plus intégrées vont diminuer les budgets de défense nationaux. Une armée européenne moderne exige de gros investissements dans des technologies de pointe, qui ont un prix considérable.

Si ce niveau d'ambition requiert un important équipement, notre personnel sera confronté à d'importants défis : progrès technologiques, diversité des opérations, relations interpersonnelles complexes.

### **En conclusion**

Après plusieurs explications techniques relatives aux adaptations technologiques, le ministre tire la conclusion suivante :

**« Notre armée sera européenne et intégrée, de haute technologie, elle sera plus petite mais plus efficace. Nous chercherons à établir un autre équilibre entre le personnel, le fonctionnement et les investissements. ».**

## **Dropping des Jeunes — week-end des 15-16 mars**

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

Dans le cadre des relations Armée–Nation, le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège a organisé un exercice de deux jours composé, le samedi, d'un dropping de jour, d'une patrouille de nuit et de la réalisation d'un bivouac et, le dimanche, de divers ateliers.

Cette activité, encadrée par des membres du Comité du Cercle et quelques membres est organisée principalement pour des jeunes gens (filles et garçons) qui souhaitent un premier contact avec « l'Armée », dans le but d'éventuellement s'engager dans une carrière de professionnelle ou de réserve au sein d'une de nos Composantes.

Cette année ce sont les troupes scouts et guides de Boncelles, Tilff et Hony qui ont demandé à participer à ce week-end.



On peut affirmer que cette action a eu un beau succès puisqu'elle a réuni une bonne soixantaine de jeunes gens et jeunes filles, sous la houlette compétente et bienveillante de nos moniteurs.

Pour la circonstance, un déploiement logistique et didactique important a été mis en place; il y avait de nombreuses tâches essentielles à remplir :

- Demande de prêt de la plaine militaire du Creppe-Spa (bivouac)



au 12/13 Bataillon de Ligne Prince Léopold.

- Demande d'organisation de la visite du Fort de Tancrémont.
- Préparation matérielle et « intellectuelle » du dropping réalisée par les branches 3 et 5.
- Reconnaissances, choix de plusieurs itinéraires.
- Réalisation d'extraits de carte au 1/20.000.
- Balisage des itinéraires
- Confection de rations de combat (one-in-one) par achat en grande surface. Ces rations correspondent exactement aux normes de celles établies pour les « véritables » rations de combat de l'Armée (indisponibles pour les activités des Cercles).
- Edition d'un fascicule de lecture des cartes pour chaque participant (modèle de poche 14x10 cm), reprenant l'essentiel des connaissances nécessaires pour « ne pas se perdre » ; fascicule accompagné d'un Römer à l'échelle des cartes employées.

Le rendez-vous était fixé au fort de Tancrémont le samedi 15 mars 2008 vers 13 heures. Après la formation des équipes, notre S3, le Cdt Lambert L'HOEST a donné son briefing aux coaches qui, à leur tour, devaient instruire leur groupe.



La première activité a été de visiter pendant plus d'une heure trente le Fort de Tancrémont sous la conduite de membre de

l'Amicale du Fort. Cette activité fut très appréciée par les groupes, la plupart n'ayant jamais visité un fort de la Position Fortifiée de Liège.

Après cette partie « d'histoire militaire au Pays de Liège », une par une (dès la sortie du fort) les équipes avaient pour mission de se rendre à la plaine de Creppe-Spa en suivant un parcours d'orientation de +/- 12 kilomètres. L'itinéraire mettait en œuvre des connaissances de lecture des cartes, reconnaissance des couleurs et des symboles, manipulation de la boussole, calcul du gisement et de l'azimut ainsi qui mémorisation d'itinéraire.

Les moniteurs des équipes ont veillés à ce que toutes ces notions soient scrupuleusement mises en pratique.

En fin d'après-midi, fourbus et parfois crottés mais heureux de l'expérience vécue, les marcheurs se retrouvaient près du check-point de la plaine militaire de Creppe-Spa.

Après un moment de détente, débuta l'installation du bivouac administratif sur le terrain d'exercices militaires. La distribution des rations de combat s'est déroulée dans la foulée.



En début de soirée, après le troisième repas, les groupes ont participé à une patrouille de nuit de 5 à 6 kilomètres aux alentours de la plaine de Creppe.

Ensuite, aux petites heures de la nuit, tout le monde a regagné sa tente pour un repos bien mérité !

Le dimanche 16 mars dès le lever du jour, les installations furent démontées et tous participèrent au nettoyage du terrain... attitude écologique : des sacs multi-déchets et des sacs PMC avaient été prévus par l'organisation.

Vers 8 heures commencèrent les différents ateliers proposés : premiers soins, réactions lors d'un accident de la route, team-building.

L'avis était unanime, les droppings de jour et de nuit, le bivouac et les ateliers furent une expérience enrichissante et propre à donner aux jeunes une certaine vision de l'armée. Et en tous cas susciter le goût de l'« aventure »... Sans aucun doute, un tel week-end a contribué à faire faire à tous et toutes un premier pas vers un éventuel engagement dans l'armée professionnelle ou la réserve.

Le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège et les moniteurs se sont véritablement sentis investis des missions suivantes : pratiquer l'ouverture « Armée-Nation », donner aux jeunes gens une approche « ludique » mais didactique et enrichissante de l'image du militaire.

## De Brialmont à Tancrémont

Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS  
AS5

---


*Non, chers amis, il ne s'agit pas d'une réflexion métaphysique sur les liens spirituels qui uniraient la communauté de moniales établie dans le superbe château qui domine l'Ourthe, près de Tilff, à Tancrémont, petit village situé sur la commune de Pepinster connu pour son Vieux Bon Dieu daté du Xème siècle, son fort de 1940 et ses tartes au riz.*

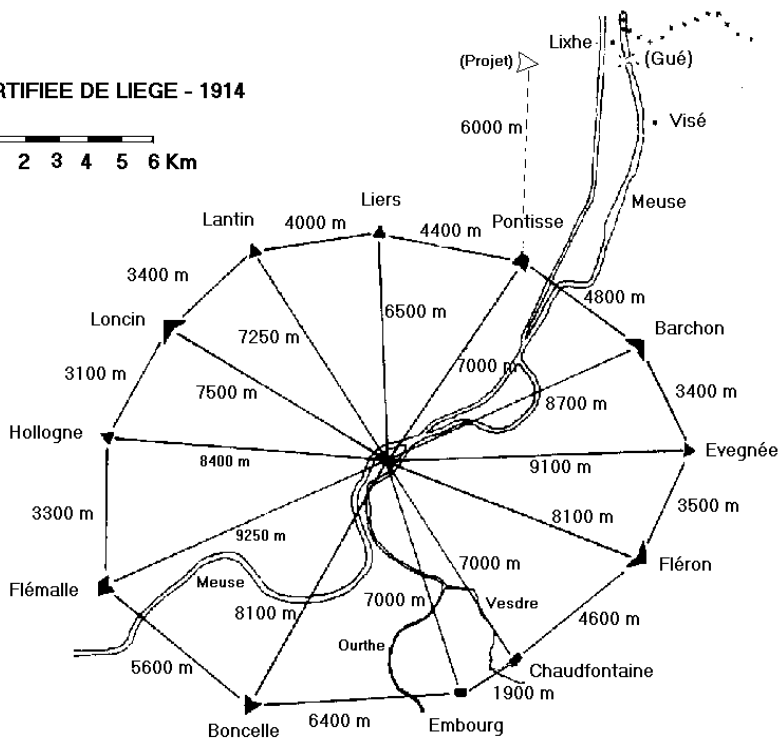
Notre cercle a organisé un dropping pour les jeunes, le 15 mars dernier, pour les initier à la lecture de cartes et à la vie militaire. Cette activité avait été précédée d'une visite commentée du fort de Tancrémont, une fortification qui a eu la grande chance de sortir de la guerre à peu près intacte et qui, en outre, a échappé aux ferrailleurs, promoteurs et autres prédateurs économiques qui ont mis à mal d'autres forts comme Aubin-Neufchâteau, dépouillé de tout ce qui était métallique ou Fléron et Boncelles remblayés à coups de bulldozer pour faire place à des lotissements.

Né en 1821, mort en 1903, Henri-Alexis Brialmont était un ingénieur militaire de premier plan, surnommé le Vauban belge. Général du Génie, écrivain militaire et même député libéral de 1892 à 1894, Brialmont a été le créateur de la plupart des fortifications érigées en Belgique pendant la seconde moitié du XIXème siècle. Ses principales réalisations ont été le Camp Retranché d'Anvers et les Positions fortifiées de Liège et de Namur. Il a aussi travaillé pour des puissances étrangères. Les fortifications de Bucarest, capitale de la Roumanie, lui doivent beaucoup.

Le problème du Général Brialmont et de ses contemporains était le suivant : les progrès de l'artillerie (canons rayés, chargés par la culasse, amélioration de la qualité, de la puissance des poudres, d'où, augmentation de la cadence de tir, de la portée, de la précision ; introduction de l'obus explosif, d'où augmentation de l'efficacité du projectile) avait rendus obsolètes les fortifications antérieures, toujours basées sur les principes de Vauban (enceintes polygonales, tracées à la règle et au compas, flanquées aux angles de bastions, aux courtines protégées par des demi-lunes, agrémentées de redoutes et d'ouvrages à cornes, constituées de terrassements renforcés de murs en briques et en pierres de taille, comme la Citadelle Sainte Walburge à Liège, mais où l'artillerie principale était disposée à l'air libre). Il fallait donc, pour la première fois depuis deux siècles, innover.

## REGION FORTIFIEE DE LIEGE - 1914

Echelle:  0 1 2 3 4 5 6 Km



La solution imaginée par le général Brialmont a été, en résumé, de remplacer les briques et les pierres par du béton et de protéger l'artillerie en l'enfermant dans des coupôles blindées.

Bien évidemment, les forts ainsi construits étaient bien plus coûteux que leurs prédécesseurs et ils possédaient beaucoup moins de pièces mais le Général affirmait que, je cite, « un canon sous coupôle vaut six canons ».

Les forts Brialmont type, tels ceux bâtis entre 1888 et 1891 à Liège et à Namur, avaient une forme aussi simple que possible. Ils étaient formés d'un massif en triangle ou, à l'extrême rigueur, en forme de quadrilatère entouré d'un fossé sec et d'un glacis.

Les organes de combat principaux, c'est à dire l'artillerie, étaient regroupés au centre du massif, dans un réduit en béton dont les murs et le toit avaient plusieurs mètres d'épaisseur, de l'ordre de 2,50 m.

Suite à la page 16...

## **Réservistes attention !**

Vous êtes **RESPONSABLES**  
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,  
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez  
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**



Dans les pages qui suivent vous allez trouver les bulletins d'inscription à nos diverses activités.

Les activités sont décrites plus loin dans la présente édition du BAN et sur notre site ;

Les bulletins d'inscription se trouvent aussi sur votre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be) (rubrique agenda, « cliquer sur la date de l'inscription).

Vous pouvez nous faire parvenir vos bulletins d'inscription par divers canaux :

**Courrier** :

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège –  
Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue Saint Laurent, 79 –  
4000 Liège

**Fax** : 04 / 220 84 95

**SMS** : 0475 / 45 51 93 (être complet)

**Courriel** : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)

**BARBECUE DES FAMILLES – Dim 29 JUIN 2008**  
**S'INSCRIRE AVANT LE 20 JUIN 2008**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :  
.....

Participera au BBQ du 29 juin 2008 à SPA-BERINZEN et virera la somme de **15,00 €** par participants de + de 12 ans au compte 000-0393686-60 du Cercle des Militaires de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication suivante : « BBQ des familles 2008 ».

Nombre de Pers de + de 12 ans (**VOUS Y COMPRIS**) :.....

Nombre de personnes de - de 12 ans : .....(gratuit)

Date : ..... Signature : .....



**DROPPING NOCTURNE – Ven 29 AOUT 2008**  
**S'INSCRIRE AVANT LE 25 AOUT 2008**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse :  
.....

Participera au dropping nocturne du 29 août 2008 et virera la somme de **5,00 €** par participant au compte 000-0393686-60 du Cercle des Militaires de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication suivante : « Dropping nocturne du 29 août 2008 ».

Mentionner ici le nombre de Pers (**VOUS Y COMPRIS**) .....

Date : ..... Signature : .....

**ASSEMBLEE GENERALE – Mer 12 NOVEMBRE 2008**  
**S'INSCRIRE AVANT LE 03 NOVEMBRE 2008**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse :

.....

Participera à l'Assemblée générale du 12 novembre .

Date : ..... Signature : .....



**REPAS DE CORPS – Sam 15 NOVEMBRE 2008**  
**S'INSCRIRE AVANT LE 10 NOVEMBRE 2008**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse :

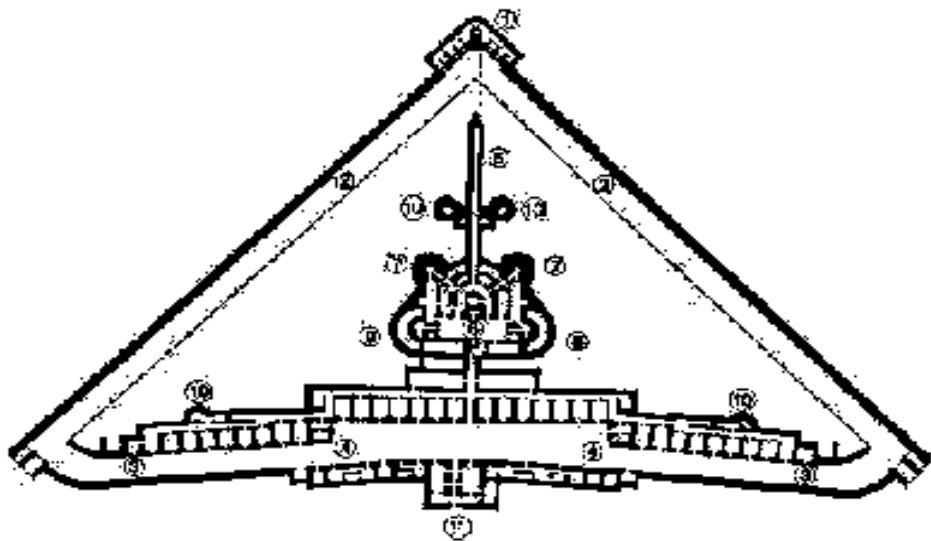
.....

Participera au Repas de Corps du 15 novembre et virera la somme de **45,00 €** par participant au compte 000-0393686-60 du Cercle des Militaires de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication suivante : « Repas de Corps du 15 novembre 2008 ».

Je serai accompagné de mon épouse : OUI — NON

Date : ..... Signature : .....

## Plan d'un fort belge type Brialmont



Toute l'artillerie principale était sous coupoles blindées, pivotantes, capables de se soulever pour tirer et de s'abaisser pour bénéficier d'une protection maximum entre les tirs. Ces masses de plusieurs dizaines de tonnes, équilibrées au millimètre près, équipées de contrepoids et mues par des moteurs électriques étaient à la pointe du progrès.

On y trouvait des obusiers de 210 mm et des canons de 150 et 120 mm.

Pour la défense rapprochée, Brialmont avait fait confiance au canon de 57 mm dit « à tir rapide », placé en tourelles ou dans des casemates pour battre les fossés.

Toutes ces pièces tiraient bien sûr des projectiles explosifs et des shrapnells. Elles étaient aussi dotées d'obus à billes, semblables à d'énormes cartouches de chasse à chevrotines qui permettaient d'arroser le massif et ses abords de milliers de billes d'acier, mortelles pour l'infanterie !

Dans le massif, sous le béton le plus épais, on trouvait aussi arsenal et poudrière, bureau de tir et centrale électrique formée d'une chaudière, d'une machine à vapeur et d'une dynamo.

Les locaux vie, chambrées, cuisines et réfectoires, bureaux et magasins, se trouvaient à l'arrière de l'ouvrage, du côté de la ville. Ils prenaient l'air et la lumière par des fenêtres et des portes ouvertes sur le fossé de gorge qui jouait le rôle de « cour de la caserne ».



L'ouvrage était donc orienté. Le front tourné vers l'ennemi était couvert du béton le plus épais tandis que la gorge de l'ouvrage avait un béton plus mince percé de nombreuses ouvertures.

La garnison comprenait environ deux tiers d'artilleurs, chargés de servir les pièces, et un tiers de fantassins qui devaient patrouiller dans les environs ou défendre leur fort depuis des tranchées et des banquettes de tir aménagées sur le massif.

Conçus en 1889 pour résister à des obusiers de 210 mm, les forts Brialmont ont dû affronter en 1914 des armes de 280, 305 et 420 mm alors qu'ils n'avaient subi aucune modernisation.

Il n'est donc pas étonnant que, malgré le courage, la détermination de leurs garnisons, il n'ait fallu qu'une dizaine de jours aux Allemands pour mettre les forts liégeois hors de combat.

Ceux de Namur ainsi que ceux d'Anvers ont été détruits encore plus rapidement car leurs assaillants avaient retenu la leçon apprise à Liège et ont mis d'emblée leur artillerie lourde en avant.

La dure leçon de la guerre a été sans appel pour les forts Brialmont : non seulement ils étaient démodés mais en plus ils souffraient de nombreux défauts.

Ils n'étaient pas assez enterrés pour résister aux calibres devenus courants pour l'artillerie de siège. En particulier, leur poudrière était vulnérable et placée trop près des pièces. C'était certes commode pour leur approvisionnement mais quel désastre en cas d'explosion : visitez donc le fort de Loncin.

Les tourelles regroupées au centre du massif offraient à l'ennemi une cible facile. D'abord, soulignons que pour mettre une coupole hors de combat, il n'était pas nécessaire de percer sa cuirasse. Il suffisait de la désaxer légèrement ou d'encombrer son chemin de roulement de débris. Une avalanche de projectiles, même de calibres modestes, pouvait parvenir à ce résultat. En outre, à plusieurs reprises, il est arrivé qu'un coup heureux mette hors jeu plusieurs pièces en même temps tant elles étaient imbriquées les unes dans les autres.

Comme déjà indiqué, le front de gorge était moins résistant et les Allemands le savaient. Ils ont placé une partie de leurs batteries de siège en pleine ville pour frapper plus sûrement les ouvrages dans leur partie la moins bien protégée !

Les moyens d'observation étaient fragiles : patrouilles, équipes placées dans les clochers des environs, sur les terrils. Les forts se sont vite retrouvés avec comme seule possibilité d'observer l'ennemi les fen-

tes rares et étroites de leurs propres coupoles ; devenus myopes avant d'être rendus carrément aveugles, ils ont été rapidement incapables d'utiliser efficacement leur artillerie.

Les forts avaient d'autres défauts qui ont pesé sur le résultat final de la bataille. En vrac : les communications dépendaient d'estafettes ainsi que du réseau téléphonique civil ; la ventilation était notoirement insuffisante ; les sanitaires et plus particulièrement les latrines étaient mal conçus car placés dans la contre escarpe, loin des postes de combat de la grande majorité des hommes. Cela a l'air idiot mais bien des hommes ont été touchés en se rendant aux toilettes. Tous ont souffert non seulement des émanations provoquées par les tirs et par les explosions mais aussi de l'odeur infecte des déjections qui s'accumulaient un peu partout.

Il fut décidé, au début des années 30, de réarmer certains des vieux forts de 1888 : 8 à Liège (PFL 2) et 7 à Namur. On les modernisa en tenant compte des leçons de 1914.

Les transmissions furent adaptées : réseau de fils militaire enterré et camouflé, postes de radio. Des abris en béton furent implantés dans des endroits d'où l'on pouvait observer le paysage et guider les feux des forts qui, bien sûr, pouvaient toujours compter sur leurs cloches d'observations et sur les patrouilles installées dans les tours et les clochers du voisinage. La ventilation fit l'objet d'un soin particulier. Des dispositifs permettaient d'aller chercher l'air à 15-20 mètres de hauteur et chaque fort était pressurisé pour se défendre contre les gaz de combat.

On creusa sous l'ouvrage original des galeries de grande profondeur où étaient stockés fusées et détonateurs et où se tenaient les hommes au repos. Sous le massif, un quadrilatère permettait d'accéder aux coupoles et d'abriter les munitions.

Certaines galeries et salles datant de 1888 furent remblayées ; celles maintenues en service furent renforcées d'une bonne couche de béton armé.

Mais cette modernisation fut loin d'être parfaite : les coupoles restaient groupées au centre du massif et les nouvelles couches de béton armé s'appuyaient sur le béton de 1888 qui, dans bien des cas, avait été ébranlé et présentait même des fissures.

Le résultat fut qu'en mai 1940, les forts anciens modernisés, ceux de PFL 2 et de Namur, furent les premiers à être mis hors de combat (à l'exception d'Eben-Emael, dont nous reparlerons).

Quatre forts modernes furent érigés en avant de Liège ; ils formèrent la PFL 1 (position fortifiée de Liège 1) : Eben-Emael pour protéger

la place d'une attaque menée par le nord et trois orientés vers l'est, vers la frontière allemande, du nord au sud, Aubin-Neuchâteau, Battice et Pepinster que les Liégeois appellent plus volontiers Tancrémont.

Ils ressemblaient assez, par leur aspect extérieur, aux anciens forts bâtis par le Général Brialmont ; ils étaient formés d'un massif hérissé de blocs de béton surmontés de coupoles et de cloches et entouré d'un fossé sec battu par des casemates et dont les murs d'escarpe et de contre escarpe étaient bâtis en béton.



Néanmoins, ils en étaient très différents : tous occupaient une surface proportionnellement bien plus grande (66 hectares pour Eben-Emael, 30 pour Aubin-Neuchâteau et Tancrémont) et leur armement était largement étalé, placé dans des bloc éloignés l'un de l'autre de plusieurs dizaine de mètres.

Eben-Emael a approximativement la forme d'un triangle avec la pointe tournée vers le nord. Son massif porte neuf blocs : un bloc armé

d'une coupole avec deux canons de 120 mm ; deux blocs armés chacun d'une coupole avec deux canons de 75 mm ; deux casemates avec trois canons de 75 mm pointés vers le nord (direction de Maastricht), deux casemates armées de trois canons de 75 mm pointés vers le sud (Visé) et deux blocs armés de mitrailleuses. Il est bien sûr doté d'une entrée fortifiée et de nombreux fortins et coffres qui défendent le Canal Albert (tranchée de Kaster) et les fossés.

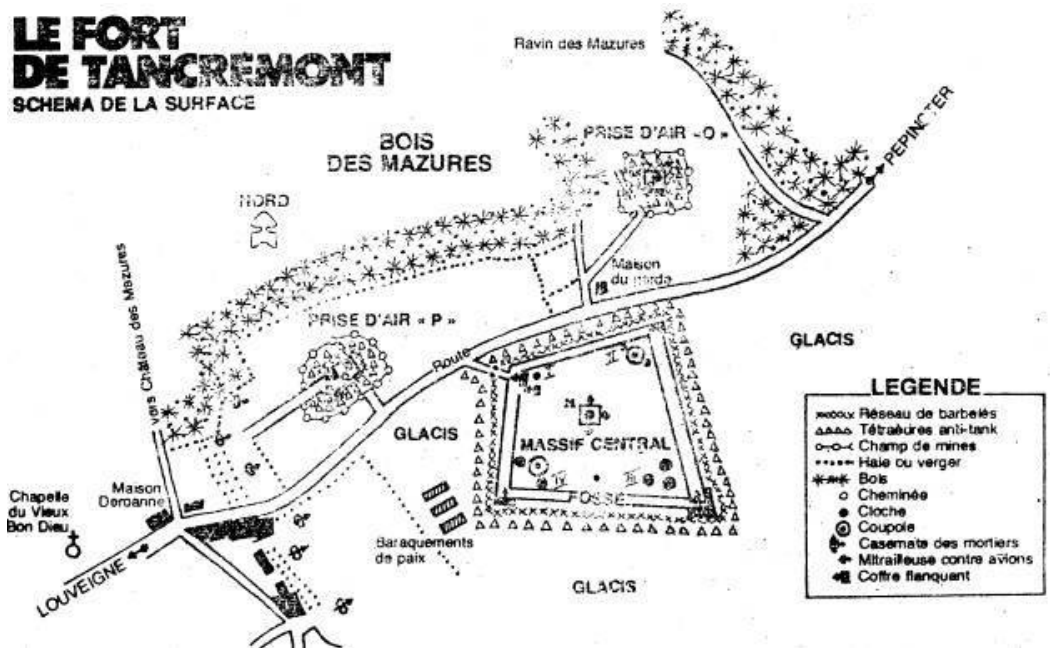
Le massif du fort de Battice est occupé par de nombreux blocs de combat disséminés sur toute sa surface : deux blocs avec chacun une coupole avec deux canons de 120 mm et trois blocs avec chacun une coupole avec deux canons de 75 mm ainsi que des blocs mitrailleuses. Des coffres flanquent les fossés et défendent l'entrée.

Aubin-Neuchâteau a la forme d'un triangle occupé par quatre blocs de béton. A un angle, on trouve l'entrée du temps de paix, défendue par des mitrailleuses et un canon de 47 mm. Les deux autres angles sont occupés chacun par un bloc armé d'une coupole avec deux canons de 75 mm. Le quatrième bloc, au centre du massif, est armé de trois mortiers de 81 mm à chargement par la culasse.

Tancrémont que nous avons visité le 15 mars dernier avec les scouts et guides de Tilff, Hony et Boncelles a la forme d'un quadrilatère avec cinq blocs. Un angle est occupé par l'entrée du temps de paix. Deux angles sont occupés par des blocs avec une coupole équipée de

## LE FORT DE TANCREMONT

SCHEMA DE LA SURFACE



**LEGENDE**

xxxx	Réseau de barbelés
▲▲▲▲	Tétrabères anti-tank
○-○-○	Champ de mines
.....	Halle ou verger
***	Bois
○	Cheminée
⊙	Cloche
⊙	Coupoles
⊙	Casemate des mortiers
⊙	Mitrailleuse contre avions
⊙	Coffre flanquant

deux canons de 75 mm. Le quatrième angle aurait dû être occupé par une coupole équipée de deux canons de 120 mm mais le temps et les crédits ont manqué. Au 10 mai 1940, il n'y avait là qu'un blockhaus armé de 3 mitrailleuses pour battre le massif et le glacier. Le cinquième bloc, au centre de la superstructure, est armé, comme à Aubin-Neuchâteau, de trois mortiers de 81 mm à chargement par la culasse.

Première différence, fondamentale, avec les forts du XIX<sup>ème</sup> siècle : chaque tourelle était isolée des autres par plusieurs dizaines de mètres de terrain. L'attaquant devait les éliminer toutes, les unes après les autres, pour réduire l'ouvrage au silence.

Une deuxième différence, tout aussi fondamentale, n'apparaît qu'au cours de la visite. Tout ce qui n'était pas armement ou organe d'observation n'était plus à fleur de sol, plus ou moins mal protégé sous une dalle de béton et un peu de terre. Il existait dans le sol, creusée à plusieurs dizaines de mètres de profondeur, une véritable ville souterraine. Poste de commandement, bureaux de tir, centre de transmission étaient à quarante mètres sous terre au centre du massif, reliés par un dédale de galeries bétonnées. Sous chaque bloc de combat, se trouvait sa propre soute à munition, toujours à au moins quarante mètres de profondeur, reliée aux pièces par un escalier (pour les servants) et un monte-charges (les obus, pas plus que les petits bateaux n'ayant des jambes). Impossible cette fois que toute la poudrière disparaisse dans une seule déflagration.

Il existait aussi une caserne souterraine confortable, avec services, chambrées, cuisines, salles de détente où les hommes au repos étaient totalement à l'abri. Une usine fournissait l'énergie électrique grâce à des moteurs diesel qui avaient remplacé la chaudière à vapeur qui faisait la fierté des contemporains de Brialmont.

Le fait que tous les locaux étaient enterrés posait un problème car il est impossible pour la plupart des gens de vivre longtemps sans contact avec la lumière du jour. Pour maintenir le moral et la santé de la garnison, on avait organisé un cantonnement du temps de paix. Des baraquements étaient dressés à l'entrée du fort. Les hommes rentraient dans le fort uniquement pour y travailler, s'entraîner ou assurer une permanence aux pièces et dans les postes de commandement.

En outre, il existait à quelques kilomètres de chaque fort un cantonnement de repos où les hommes passaient par roulement pour se refaire une santé.

Inconvénient du système : à chaque alerte, il fallait vider le cantonnement du temps de paix et transporter tout ce qui s'y trouvait dans la caserne souterraine. C'était un boulot qui mobilisait une grande partie de la garnison pendant des heures. Il était prévu, en cas d'alerte réelle, de détruire ce cantonnement en y mettant le feu.

Quand les planeurs allemands se sont posés sur le massif d'Eben-Emael, la garnison était toujours occupée à cette corvée et la plupart des postes de combat étaient désertés. C'est pour cela que le fort a été incapable d'effectuer les tirs de défense prévus qui devaient balayer les assaillants avant même qu'ils sortent de leurs engins. Quand les hommes ont rejoint leurs postes de combat, il était trop tard. De nombreuses armes avaient déjà été mises hors de combat par les pionniers de la Wehrmacht et leurs charges creuses.

Comment les Allemands s'y sont-ils pris pour mettre nos forts hors de combat ?

Rappelons qu'en 1918, ils avaient dû remettre aux vainqueurs toute leur artillerie lourde et que, lorsqu'ils ont décidé de reformer une armée puissante, ils ont donné la priorité à l'aviation et aux blindés. Ils ont entamé les opérations sans véritable artillerie lourde et ils ont dû innover.

Ils ont d'abord mis au point une arme nouvelle, la charge creuse, un explosif assez léger pour être porté à dos d'hommes et dont l'effet était dévastateur. Leurs vagues d'assaut qui étaient formées de fantassins et de nombreux pionniers en étaient largement pourvues.

Mais, pour que les troupes à pieds puissent s'approcher d'un fort sans se faire décimer, il fallait réduire ses coupoles au silence. Cette tâche a été confiée bien sûr à l'artillerie de campagne qui a chaque fois harcelé autant qu'elle a pu le fort attaqué. Les armes antichars et anti-aériennes, canons de 37 mm et de 88 mm, se sont déchaînées sur nos forts. Ils devaient se positionner à portée des canons des forts et au début d'une attaque, ils tiraient de très loin avec des résultats médiocres. Mais inévitablement, ils provoquaient des dégâts : un périscope ou une lunette arraché, une mitrailleuse ou un FM démonté, un servent ou un observateur mis hors de combat et les tirs du fort devenaient moins précis, la riposte plus lente. Les pièces en profitaient pour se rapprocher et leur tir gagnait en efficacité. Quand elles avaient créé une brèche dans le plan de feu du fort attaqué, l'infanterie et les pionniers avec leurs charges creuses partaient à l'assaut des blocs amoindris par l'avalanche subie.

Ajoutons aussi que les Allemands ont suppléé à leur manque d'artillerie lourde en bombardant nos forts avec leur aviation. Leurs bombardiers en piqué, les fameux « Stuka », pouvaient lâcher avec une très grande précision, puisqu'il n'y avait pas de DCA, des bombes d'une tonne, comparables aux projectiles des obusiers de 420.

En rédigeant cet article, je me suis posé une question : ces forts de 1940 étaient-ils correctement conçus, étaient-ils efficaces ?

Il est de bon ton de dénigrer l'Armée belge et de condamner ses choix, de faire aussi passer nos anciens comme les victimes de l'aveuglement, de l'incapacité et de la radinerie de leurs dirigeants politiques et de leurs généraux.

Je ne vais pas prétendre que le pays a toujours été dirigé par des génies doués de prescience mais il ne faut pas juger exclusivement à posteriori.

Mon sentiment, c'est que la Belgique a manqué de prévoyance et même de simple bon sens en ne modernisant pas en 35 ans les forts créés par le Général Brialmont et qu'elle en a payé le prix en août 1914.

De même, les forts modernisés en 1940 n'étaient pas à la hauteur de leur mission ; il s'agissait de forts rafistolés et les garnisons ont subi des pertes élevées.

Par contre, les forts modernes (et bien commandés ; cf Eben-Emael) me semblent avoir été des réussites techniques. Ils ont obligé leurs assaillants à déployer de gros moyens et ils les ont tenu en échec pendant de longues journées. En outre, leurs pertes ont été remarquablement faibles malgré l'intensité des combats, malgré le déluge de feu qu'ils ont subi. Seul Battice, où un bloc a été touché de plein fouet par une bombe d'avion, a eu plus de trente morts.

A mon sens, la bonne question est la suivante : compte tenu du fait que le budget de l'Etat n'est pas extensible à l'infini, était-il judicieux d'investir les crédits alloués à la Défense dans des fortifications, même efficaces, alors que l'arme blindée était pratiquement inexistante et que l'aviation était tout à fait démodée ?

\*\*\*\*\*

*Cet article doit beaucoup au souvenir de nombreuses lectures dont certaines remontent à une quarantaine d'années.*

*Il doit aussi beaucoup aux articles des Professeurs Francis BALACE et Pascal KUTA, publiés dans l'ouvrage « Le patrimoine militaire de Wallonie », édité par l'Institut du Patrimoine wallon en 2007.*

*Je dois aussi citer le CLAHM, Centre Liégeois d'Archéologie et d'Histoire Militaire, qui propose sur son site Internet (<http://www.clham.org>) des articles particulièrement fouillés et précis. Je suggère à tous ceux que ma prose aurait laissé sur leur faim d'aller les consulter. Les schémas, plans et photos qui illustrent cet article viennent d'ailleurs de leur site. Ils m'ont été fournis par mon vieil ami et complice, le Cdt (R) Hre (lui aussi) HENNIQUIAU.*

## BBQ des familles 2008 – dimanche 29 juin

---



Venez... prendre un bol d'air sur les hauteurs de Spa !  
Venez... apprécier un apéro convivial !  
Venez... déguster un excellent barbecue !  
Venez... partager une belle journée !  
Venez... rencontrer d'autres familles !  
Venez... nous l'organisons pour vous !  
Venez... nous vous attendons !



**Date et heure** : dimanche 29 juin 2008. L'apéro sera servi dès 12 heures.

**Lieu** : clairière du Musée de la Forêt à SPA-BERINZEN « le grand BBQ abrité ».

**Tenue** : décontractée, adaptée à la météo et aux circonstances.



**Matériel à emporter** : rien d'autre que votre bonne humeur.

**PAF** : **15,00€** par personne, comprenant la nourriture, les boissons... et tout... et tout... à virer au compte 000-0393686-60 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège, avec la mention « BBQ juin 2008 ». **Attention les moins de 12 ans ne paient pas**, mais il faut les inscrire.



**Possibilités d'inscription** :

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via les courriels : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be) ou [henniquiauserge@hotmail.com](mailto:henniquiauserge@hotmail.com) ;
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;
- Via un fax au N° 04 / 220 84 95.

Les inscriptions doivent nous parvenir  
**AVANT** le 20 juin.

LE BULLETIN D'INSCRIPTION SE TROUVE EN PAGES CENTRALES



## Dropping nocturne 2008 – vendredi 29 août

---



Le CRMRLg Prov Liège organise un *dropping nocturne*, le **vendredi 29 août** 2008 en soirée, pour ses membres ainsi que les grands jeunes gens (filles & garçons à partir de +/- 16 ans) de ceux-ci.

L'activité commencera à **20 heures** et se terminera par un sympathique BBQ après +/- 10 km à travers bois.

### MODALITES PRATIQUES

**Rendez-vous : vendredi 29 août** 2008 à **20 heures** à la gare SNCB de HAMOIR.

#### Tenues :

Pour les Militaires de Réserve : tenue militaire de campagne, légère (avec veste, il peut pleuvoir !!) ;

Pour les jeunes gens : tenue adaptée aux circonstances en prévoyant de bonnes chaussures de marche.

**Petit matériel à emporter** : boussole, rapporteur, de quoi prendre note ainsi qu'une chemise en plastique pouvant servir de porte carte.

**Participation aux frais : 5,00 €** par personne à virer au compte 000 – 0393686 – 60 du Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la communication « Dropping nocturne du 29/08/08 ».

#### Inscriptions (avant le 25 août) :

Via le courrier de La Poste, via notre site web [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be), via les adresses électroniques [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be), via un SMS au N° 0475 / 45.51.93, via un fax au N° 04 / 220.84.95.

Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères  
sur le website du Cercle

**[www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)**

## Assemblée générale du CRMRLg — Mer 12 novembre

---



L'Assemblée Générale Annuelle Statutaire (AGS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le

**Mercredi 12 novembre 2008  
à 20 heures**

Quartier Médecin Lieutenant Joncker  
Cafétéria du 3CRI  
Rue Saint-Laurent, 79  
4000 LIEGE

Le port de la tenue militaire est **hautement** souhaité : Tenue de ville (service-dress)

### ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGS 2008 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Allocution et rapport du Président pour l'exercice novembre 2007 – novembre 2008 ;
- Rapport d'activité des branches : Vice-Psdt, CEM et S1 à S5 ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2008 – novembre 2009 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2008 – novembre 2010 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2008 – novembre 2009 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGS 2008 par le bureau ;
- Fin de l'AGS 2008 ;
- Réunion informelle et amicale.

## Repas de Corps et Ladies Night — Sam 15 novembre

---

*Le Lieutenant Colonel CSM DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter*

les Militaires de Réserve et leur partenaire  
au repas de corps – Ladies night du Cercle qui se tiendra  
le **samedi 15 novembre 2008 à 19 heures 30**

au restaurant « *Les Waides* » à *Cointe*  
(ruelle des Waides 80 à 4000 Liège)

Paf : 45,00 € par personne au compte 000-0393686-60 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : «*Repas de corps 2008*».

### Tenues :

*Pour les Mil Res* : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

*Pour les dames* : tenue de circonstance.

Menu : Apéritif et zakouski Apéro – menu 3 services - Assortiment de pâtisserie – Café - Vins choisis.

Limite des inscriptions : 10 Nov 08 (*bien mentionner le nombre de Pers*)

### S'inscrire :

Par La Poste à l'adresse du Cercle

Par E-mail : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)

Par Fax : 04 / 220 84 95

Par SMS : 0475 / 45 51 93

LE BULLETIN D'INSCRIPTION SE TROUVE EN PAGES CENTRALES

**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95  
GSM : 0475/45.51.93  
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

---

**PERMANENCES AU CERCLE**

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60  
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

**Cotisation annuelle : 15 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38  
**URNSOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37  
**HRG-C/Res** : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles  
**EM Prov Liège** : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
**COMOPSLAND G1/Res** : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27  
**COMOPSAIR Bur Res** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63  
**COMOPSSNAV** : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33  
**COMOPSMED Bur Res** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58  
**EMI 22 POC Res** : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.29 ou 011/88.85.11 (Srt)  
**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Capt (R) Paul SCIMAR

---

<p><b>Diffusion restreinte</b> : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal</p>
--